



RÈGLEMENT

#EVENSERIES

ART. 1 - L'ÉVÉNEMENT

Les « E.VEN SERIES » sont des compétitions virtuelles proposées par la société EVEN Outdoor. Ces épreuves ne sont pas organisées à une date et une heure précise, ceci afin d'éviter tout rassemblement et ainsi respecter les règles fixées par le gouvernement lié au Covid-19. Chaque coureur inscrit doit effectuer la distance de son choix quand et où il le souhaite. Il peut ainsi effectuer la/les distance(s) de son choix, autant de fois qu'il le souhaite durant les périodes suivantes :

- 1^{ère} Série : du 15 Mai au 14 Juin 2020.
- 2^{ème} Série : du 19 Juin au 19 Juillet 2020.
- 3^{ème} Série : du 24 Juillet au 23 Aout 2020.

L'événement comprend différentes épreuves à réaliser en cyclisme et/ou en course à pied :

- Course à pied : 3km / 5km / 10km / 21km / Max. de distance / Max. de Dénivelé.
- Cyclisme : 20km / 50km / 80km / 120km / Max. de distance / Max. de Dénivelé.

Une trace comptabilisée ne sera validée que si le dénivelé est nul ou positif.

ART. 2 - INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions se font sur la plateforme www.even-outdoor.com/courses.

Le tarif d'une épreuve est de 3 €. Possibilité de s'inscrire à différentes épreuves d'une série, ou de prendre le pack complet (6 courses) pour un montant fixe de 10 €.

Les frais d'inscriptions comprennent : un dossard personnalisé aux couleurs de l'événement, un lien vous permettant d'enregistrer les temps réalisés aux épreuves virtuelles, le classement en direct et un diplôme d'après-course.

ART. 3 - CLASSEMENT & RÉCOMPENSE

A l'issue de la période de participation, les 20 premiers du classement scratch (Femme & Homme) devront fournir à l'organisateur un justificatif de leur performance (c.-à-d., trace GPS, fichier GPX). Le coureur a la possibilité d'envoyer autant de fois qu'il le souhaite ses résultats durant la période de la série en cours. Si son résultat est meilleur que le précédent, ce dernier sera alors actualisé sur le classement de l'épreuve. En cas de non-restitution d'un justificatif valable dans le temps imparti, le participant se verra déclassé officiellement.

Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs.

Une remise des prix virtuelle sera effectuée à l'issue de la série. Les récompenses seront envoyées ultérieurement par voie postale. Pour chaque épreuve, la première femme et le premier homme seront récompensés.

ART. 4 – DECHARGE DE RESPONSABILITE

Décharge de responsabilité, renonciation aux réclamations et prise en charge des risques (la « décharge »).

En acceptant ce communiqué, vous renoncez à certains droits légaux, y compris le droit de recours ou de réclamer une indemnisation.

En contrepartie EVEN Outdoor (ci-après désigné, « organisateur ») autorisant la personne nommée ci-dessous (« je » ou « moi ») à participer à la course virtuelle E.VEN SERIES 2020 (ci-après désigné, « événement »), et pour toute autre considération valable, j'accepte toutes les conditions et conditions énoncées dans le présent accord.

ACCEPTATION DES RISQUES

Je connais et comprends que l'événement implique certains risques, dangers, y compris, mais sans s'y limiter, les risques de blessures graves, de mort ou de dommages matériels. Je sais que cet événement est complètement volontaire et je choisis de participer à mes propres risques.

Je reconnais que je choisis mon propre mode de course et mon propre parcours de course, et l'organisateur n'a aucun contrôle sur le mode de course ou le parcours que je choisis. Que je choisisse de participer en faisant de la course sur route, du trail, du cross-country ou du tout-terrain, les modes de course précédents peuvent comporter de nombreux risques, dangers, y compris : circulation, piétons, obstacles, autres participants, éléments artificiels et naturels, gravier, racines, branches, roches exposées, terre, glace ou neige sur ou sous la surface de roulement, arbres, souches d'arbre la chute morte des forêts et d'autres objets naturels, remblais, talus et autres variations de terrain, conditions météorologiques changeantes; avalanches; perte d'équilibre ou de contrôle; ruisseaux et trous exposés; falaises; crevasses; collision avec d'autres personnes; rencontres avec la faune; l'incapacité à agir en toute sécurité ou selon ses propres capacités ou à rester dans les zones désignées; premiers soins négligents si disponibles; le manque d'accès aux premiers soins, le manque d'accès aux soins médicaux ou la négligence des autres participants.

Je reconnais que la course, en particulier à haute intensité ou sur de longues distances, peut déprimer mon système immunitaire, ce qui me rend plus sensible aux maladies en général. Je sais que si je choisis de participer à cet événement, je pourrais être plus à risque de tomber malade, y compris, mais sans s'y limiter, de contracter COVID-19.

Je reconnais que je participe volontairement à l'événement et au mode par lequel je vais participer. Je sais que l'organisateur n'offre aucun soutien de course au jour de la course, de premiers soins, de supervision ou d'approbation au cours de la course. J'accepte librement et assume entièrement tous

les risques, dangers et dangers impliqués et la possibilité de blessures, de mort ou de dommages matériels, qu'ils soient causés par la négligence de l'organisateur ou autrement.

Par la présente, je renonce expressément à toutes les réclamations que j'ai ou que je pourrais avoir à l'avenir contre l'organisateur, ses sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants, employés, agents, représentants, actionnaires, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les «Renonciataires»), en raison de toute blessure, décès ou dommage matériel, résultant de ou attribuable à ma participation à l'événement, pour quelque cause que ce soit, y compris, sans limitation, la négligence de l'organisateur ou de tout autre renonciataire, rupture de contrat ou violation de toute obligation légale ou autre de diligence due en vertu de la législation sur la responsabilité des occupants ou autrement. Je m'engage à ne pas faire ou introduire une telle réclamation contre l'organisateur ou tout autre Renonciataire, et dégager et décharger à jamais l'organisateur et tous les autres Renonciataires de toute responsabilité en vertu de ces réclamations.

J'accepte de défendre, d'indemniser et de dégager l'organisateur et tous les autres renonciataires contre toutes pertes, dommages, responsabilités, carences, réclamations, actions, jugements, règlements, intérêts, indemnités, pénalités, amendes, frais ou dépenses de toute nature, y compris les frais juridiques raisonnables, en rapport avec toute réclamation, poursuite, action ou procédure de tiers découlant de ou résultant de l'événement.

Le présent accord constitue l'intégralité de l'accord de l'organisateur et de moi en ce qui concerne le sujet contenu dans le présent document et remplace toutes les ententes, accords, représentations et garanties antérieures et contemporaines, écrites et orales, concernant ce sujet. Si une clause ou une disposition du présent accord est jugée invalide, illégale ou inapplicable dans toute juridiction, cette invalidité, cette illégalité ou cette inapplicabilité n'affectera aucune autre clause ou disposition du présent accord ou invalidera ou rendra inapplicable une telle clause ou disposition dans tout autre juridiction. Le présent Contrat lie et s'applique au bénéfice de moi et de mes héritiers et proches parents, de l'organisateur et de ses successeurs et ayants droit. Le présent accord est régi et interprété conformément aux lois françaises qui s'y appliquent. Toute réclamation ou cause d'action découlant du présent accord ne peut être portée que devant les tribunaux, et je consens par la présente à la compétence exclusive de ces tribunaux.

ART. 5 – DROITS D'IMAGE

J'autorise par la présente la publication de toute photographie ou vidéo que j'ai postée lors de ma participation à cet événement. J'autorise les organisateurs de l'événement à utiliser ces images, vidéos ou contenus à des fins de marketing raisonnables.

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement, et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

